

En 2022, la Commission de la LoRo-Sport NE a soutenu 74 athlètes neuchâtelois talentueux

En 2022, 93 athlètes neuchâtelois ont soumis des demandes de soutien individuel à la Commission de la LoRo-Sport NE. 74 d'entre-eux ont reçu une réponse positive et un montant de CHF 240'000.- a pu être versé à des jeunes athlètes à fort potentiel. Ils se voient ainsi soutenus financièrement dans le développement de leur carrière sportive.

La Commission de la LoRo-Sport NE est consciente depuis de nombreuses années de l'importance de soutenir la relève des sportifs et sportives neuchâtelois. Pour cette raison des aides financières de CHF 1'000.- à CHF 10'000.- leur sont versées selon des critères définis et après validation par l'ensemble des membres de la Commission. Les critères d'attribution ont été revus au début de l'année 2022 afin de favoriser prioritairement les athlètes avec de réels potentiels sportifs. Ceux-ci se basent, notamment, sur le niveau de l'athlète (Talent Card Swiss Olympic), les compétitions auxquelles il participe, les classements obtenus et l'encadrement par une structure sportive reconnue.

Le nombre de dossiers adressés à la Commission est demeuré relativement stable depuis 2018 avec une moyenne de 92 par année. Ceci est nettement supérieur à la période précédente (2013-2017), durant laquelle on recensait environ 46 dossiers annuels. La croissance des demandes confirme l'importance de ce type d'aide financière qui permet aux athlètes neuchâtelois talentueux d'atteindre les objectifs élevés qu'ils se sont fixés.

Les demandes pour les soutiens individuels sont étudiées deux fois par année par les membres de la commission, soit en juin et en novembre. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site internet www.lorosportne.ch

La Commission LoRo-Sport NE soutient les associations, clubs et sociétés du canton de Neuchâtel, qui favorisent le développement sportif de la jeunesse et du sport populaire. Elle intervient également pour le financement de manifestations sportives et du matériel sportif.

Annexe : Liste des athlètes soutenus durant l'année 2022

Informations : Président de la Commission LoRo-Sport NE, André Duvillard 079 250 91 62
www.lorosportne.ch

Embargo: 25.01. 2023, 12h00